



LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°15 - MARS 2013

Le mot du Maire

Deux cents, c'est environ le nombre de branchements d'eau sur notre commune (contre près de 600 à Sully) qui ne répondent plus aux normes en vigueur. La majorité de ces branchements sont encore en plomb et doivent être refaits au cours de l'année 2013. Au travers de la délégation de service public (D.S.P.) c'est à la Lyonnaise des Eaux qu'il revient d'effectuer les travaux et d'en assumer le financement sans que le prix du m³ d'eau ne subisse de hausses.

Nous avons un gros chantier en cours de réalisation : la déviation de la conduite de gaz. Celle-ci a été installée sur le territoire de la commune en 1958. À cette période, il n'y avait que des champs agricoles et aucune construction. La réglementation de l'époque interdisait toutes constructions à moins de 6 mètres et il était même recommandé par Gaz de France, gestionnaire de la conduite de ne pas implanter de commerces à moins de 75 m de la conduite. Des années plus tard, la même société a autorisé les permis de construire des ERP (établissements recevant du public). Cherchez l'erreur ! Dernièrement, la législation a été revue pour les distances de sécurité nécessaires entre une conduite de gaz et les commerces recevant du public ce qui nous vaut cet important chantier payé entièrement par GRDF (Gaz et réseaux de France).

Avec tout mon dévouement.

P.Foulon



La Mairie arborant la devise de la République Française

Les plaques installées sur le fronton de la Mairie et sur le mur de la bibliothèque ont été offertes par un artisan de la commune, qu'il en soit ici remercié très chaleureusement.

Edito



POUBELLE LA VIE !!

Les poubelles ont déjà fait couler beaucoup d'encre, néanmoins la situation actuelle est la suivante : La redevance incitative a été abandonnée et il n'y aura pas de retour à celle-ci en 2013.

Néanmoins, le législateur permet désormais une part incitative dans la Taxe d'Ordures Ménagères.

Par ailleurs, il faut aussi savoir que la loi interdit désormais les collectes des ordures ménagères en dehors d'une poubelle.

C'est pourquoi les dispositions techniques prises dans le cadre d'une redevance restent d'actualité, à savoir : Utilisation uniquement des poubelles équipées d'une "puce" et présentées une fois par semaine (le mercredi matin pour Saint-Père sur Loire). Cette présentation peut se faire aussi une fois par quinzaine si l'usager le souhaite. A la place de la poubelle à "puce", ceux qui n'occupent leur habitation qu'occasionnellement, peuvent se faire délivrer une carte qui leur permet de déposer un sac de 50 litres dans une borne semi-enterrée. Pour cette année 2013, la facturation se fera comme par le passé, c'est à dire avec la taxe foncière.

Cette année 2013, va être mise à profit pour faire une étude d'impact sur la nouvelle collecte avec une simulation permettant d'évaluer le coût futur susceptible d'être imputé à l'usager (Facturation trimestrielle à blanc).

Pour les quelques rares usagers qui n'auraient pas encore la poubelle à "puce", soit vous contactez directement le "SICTOM" par téléphone (02 38 59 56 60) ou par "Mail" (sictom.chateauneuf@wanadoo.fr).

En cas de difficultés, vous pouvez contacter directement votre délégué auprès du Sictom, D. BRETON, soit en Mairie, soit sur son portable (06 60 53 72 88).

Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire - L'édito.

Page 2, 3 : Animations communales, Travaux, Bibliothèque.

Page 4 , 5 : Retour sur quelques événements dans notre commune. Evènements à venir.

Page 6 : « Saint Père d'antan » - Quizz

Page 7 : Lauréats fleurissement

Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal - Agenda.

Animations municipales pendant les vacances scolaires



Pendant les vacances de février, nous avons proposé des ateliers manuels et ludiques à thème durant 2 semaines.

Nos vacanciers étaient accueillis au nombre de 12 pendant 2 heures, sur inscription préalable, dans une salle d'activités au-dessus de la nouvelle bibliothèque municipale.

La confection de "masques de carnaval" était au programme. A partir d'un support, les artistes pouvaient les décorer avec toutes sortes de matériaux : peinture, paillette, papier crépon, laine,... tout plein de couleurs!

Il y a eu une animation "conte du père Castor" avec fabrication de marque-pages pendant laquelle nos jeunes lecteurs ont pu eux mêmes

raconter des histoires.

La deuxième semaine, ce fut atelier "modelage" avec de l'argile auto-durcissante, les enfants ont pu fabriquer avec imagination leur propre tête de clown.

L'activité "peinture sur sac shopping" a eu son franc succès également. Chacun des artistes a agrémenté son propre sac comme il le voulait, laissant place à sa créativité.

Dans le cadre du projet "cirque", thème choisi pour le deuxième trimestre, une sortie au musée du cirque à Dampierre en Burly a été organisée un après midi en partenariat avec Sully Jeunesse. Ce fut un moment bien sympathique, les enfants ont pu découvrir le monde du



cirque à travers de somptueux décors, maquettes, costumes scintillants, ils ont pu participer à un spectacle de magie pendant lequel certains ont été choisis pour aller sur la "piste aux étoiles"!

Pâques arrive à grands pas, un nouveau planning d'animations attend les futurs vacanciers pour s'amuser mais aussi pour "qu'on s'ennuie pas à la maison"! Comme l'a gentiment exprimé Eléonore, 11 ans.

Avant cela, venez participer au **carneval "le cirque en folie"** dans les rue de St Père sur Loire le **Samedi 6 avril 2013 dès 14h30.**

Venez nombreux petits et grands!

L'animatrice Sandrine Turpin



Un point sur les travaux dans la commune

Portes ouvertes à l'école



La nouvelle école qui sera inaugurée officiellement le 12 avril vous ouvrira ses portes le **samedi 13 avril de 10h00 à 12h00.** Venez nombreux découvrir ces nouveaux bâtiments, les élus de la commune seront très heureux de vous y accueillir.

Un nouveau lotissement à St Père.

Le lotissement « Le clos des vignes » est achevé. Ces habitations sont dédiées aux agents EDF. Des constructions liées aux nombreuses embauches sur le site du CNPE de Dampierre.

De nouvelles maisons et donc de nouvelles rues, désormais à St Père, il existe une rue du Haut des Folies, une rue des Chênes et une allée des Cyprès.

Un pavillon est déjà habité et les autres devront l'être prochainement. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux St Pèreois.

Une deuxième tranche de construction est prévue prochainement, début avril. 10 nouveaux pavillons (8 T4 et 2 T5) seront construits dans le prolongement du lotissement du clos des vignes. Le gros œuvre devrait se terminer au mois de juillet. Ensuite viendra le moment de la réalisation de la voirie de la rue du haut des folies. Celle-ci est à la charge de la commune, l'appel d'offre sera lancé le mois prochain.



Les travaux de GRDF.



Chacun à St Père aura constaté les travaux aux abords de la rue de Paris (près de la voie ferrée) et de la route de maison rouge dans le prolongement de la rue du Gâtinais.

Il s'agit de la réalisation d'une bretelle de contournement (2kms environ) d'une ligne de gaz haute pression qui passe sous notre commune et qui n'est plus aux normes. Son caractère était donc obligatoire.

Ces travaux sont à la charge de GRDF et vont durer jusque fin juin. Deux canalisations haute pression (67bars) seront enterrées l'une à côté de l'autre. Celle de diamètre 250 mm est en cours de réalisation, une de diamètre 150 mm viendra par la suite. L'enfouissement des tuyaux se fait à 1m 50 sous la terre végétale. On aura aperçu cette longue butte sur les terres de nos agriculteurs le long du chantier.

Coté circulation rue de Paris, peu de perturbations occasionnées car un forage permet le passage de la conduite transversalement sous celle-ci. En revanche route de maison rouge une déviation de courte durée devra à nouveau être mise en place pour la 2ème canalisation.

Bibliothèque municipale

Après avoir « campé » dans le préfabriqué pendant quelques mois, nous avons réintégré notre bibliothèque. Notre attente fut bien récompensée car nous bénéficions, depuis le 07 janvier de locaux plus vastes, plus aérés, plus chaleureux. L'équipe aussi s'est agrandie, elle comporte toujours les bénévoles au nombre de quatre : Mme Nadine CAUDRON, Mme Anne FERRY, Mme Raymonde BASTY, Mme Annie MARTIN, et depuis le rentrée scolaire une animatrice culturelle Mme Sandrine TURPIN.

Les horaires d'ouverture aussi ont évolué :

Le Lundi de 14h30 à 17h15

Le Mardi de 15h30 à 17h15

Le Mercredi de 09h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le Jeudi de 15h30 à 17h15

Le Vendredi de 15h30 à 17h15

Les enfants de l'école profitent de ce lieu où ils trouvent toujours de quoi satisfaire leur curiosité et aussi le plaisir de lire. Nous constatons avec plaisir une fréquentation de plus en plus importante du public adulte.



Avec nos 6000 ouvrages (environ), tous les genres sont représentés : Romans, Livres policiers, Bibliothèque, Histoire, Livres enfants ...

Nous sommes donc prêtes à vous accueillir afin de satisfaire au mieux vos désirs de lecteurs.

Si vous avez des suggestions à nous proposer, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous tenons aussi à remercier tous les donateurs qui aident à étoffer et diversifier notre collection.

A bientôt donc, L'équipe d'animation.



Retour sur quelques événements

🌀 Spectacle pour enfants



Avec l'aide financière du conseil général, Saint Père en Fête a fait venir dans la commune une troupe bien connue dans le secteur « scénial duo » qui offre pour les enfants un spectacle intitulé « Bapoum ne sait pas quoi faire ». Les 2 artistes Magalie et Richard ont donné le tempo devant une salle bien remplie.



🌀 Disparition du club de Tarot

Le Club de Tarot a été dissous. Les sommes restant en caisse ont été partagées entre le CCAS et la Caisse des Ecoles : 1143.53 € ont été versés à chacune.

🌀 Repas du C.C.A.S.

67 personnes ont assisté au repas du C.C.A.S. offert par la commune et préparé par le restaurant de Viglain « Le Cheval Rouge ». Cette journée a été accompagnée en musique par nos fidèles musiciens locaux que sont Mrs THILLOU et GODELU. Comme d'habitude, les personnes n'ayant pu être présentes se verront remettre un colis qui sera distribué début d'avril.



🌀 Convention entre le RAMIS et la commune de Saint Père sur Loire

La commune de St Père-sur-Loire et le RAMIS (Relais Assistantes Maternelles Intercommunal de Sully-sur-Loire), au sein du groupe scolaire de St Père et avec du matériel adapté, proposent de nouvelles séances de motricité les 7 février, 7 mars, **4 avril et 6 juin entre 9h30 et 11h30**. Ces sessions sont ouvertes aux assistantes maternelles, parents et enfants bien sûr !



Ainsi, autour d'un moment de partage et de convivialité, les tout-petits sont invités à grimper, marcher, ramper, franchir... tout cela favorisant la confiance en soi. Le 07 février, 13 adultes et 13 enfants étaient présents.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Laurence LIGER au RAMIS : 02-38-36-69-09 / ramis@sullysurloire.org / 32 rue du Coq à Sully."

Retour sur quelques événements (suite)



↳ LÉO MICHAUT Une graine de Champion

Léo a commencé le VTT au club de Sully à l'âge de 9 ans et la compétition à 11 ans. Il remporte de nombreuses manches du championnat UFOLEP dès la 1^{ère} année.

Il n'a pas arrêté depuis et cette année, en catégorie minime, il a aussi voulu essayer le cyclo-cross en attendant les épreuves de VTT.

Cette nouveauté lui a bien réussi puisqu'il a remporté toutes les manches du Loiret, le titre de champion départemental, celui de champion régional et a été qualifié pour le championnat de France.

Le 2 février 2013, à Cluis (36), les compétiteurs ont fait face à des conditions climatiques particulièrement difficiles avec la neige, le froid et la grêle qui ont rendu le circuit particulièrement boueux. Après un très bon départ et avoir mené une grande partie de la course, Léo termine à la 2^{ème} place et devient ainsi **vice-champion de France UFOLEP de cyclo-cross**.

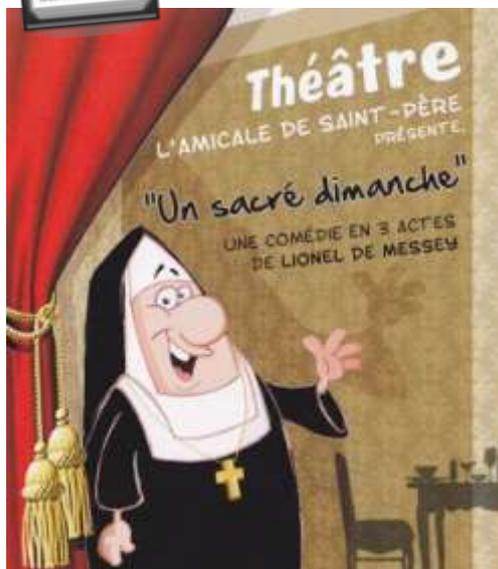
Il a depuis repris le VTT et remporté les 3 premières manches ; il se prépare activement pour le championnat de France de VTT qui aura lieu le 19 mai à Marines (95) où il espère un nouveau podium. Bonne chance à lui, tous les Saint-Pérois seront derrière lui.



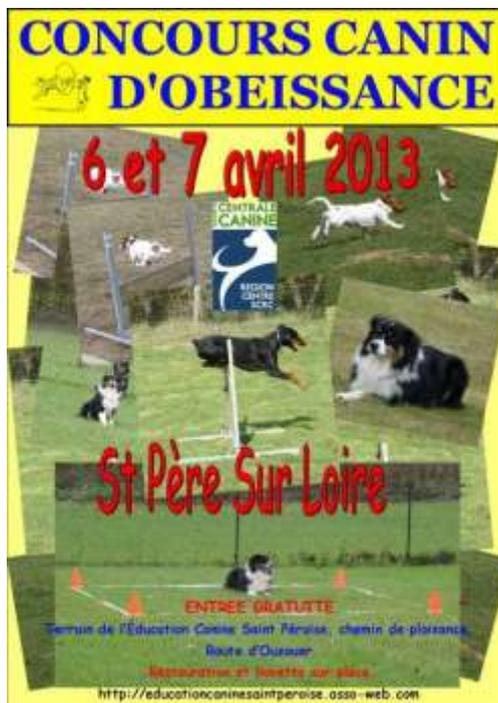
Léo à gauche sur la photo



Evènements à venir



6 avril : «l'Amicale» à 20h30
7 avril : Les enfants du «Blé en Herbe» à 15h



Fête des classes « 3 » : Toutes les personnes nées une année se finissant par un 3 sont conviées à participer à la fête des classes dont la seule chose qui soit sûre pour l'instant, c'est la date. Les festivités sont prévues **le dimanche 17 novembre**.

Réservez d'ores et déjà cette journée.

A l'approche de Pâques ce texte nous paraissait tout indiqué.



LES ŒUFS DE PAQUES

Lorsqu'on rencontre un camarade un panier à la main, on lui demande parfois :

Est-ce que tu cherches tes œufs de Pâques ?

On fait ainsi allusion à une coutume disparue.

Jadis, lorsque j'étais tout gamin, avec des camarades âgés de sept à onze ans, les jours de cérémonie religieuse, avant l'office, nous passions à la sacristie revêtir une tenue spéciale : robe rouge et aube blanche. A partir de ce moment, nous étions « les enfants de chœur » ; notre rôle était d'assister le prêtre qui disait la messe.

Afin de récompenser une année au service de l'église, la tradition voulait que, les jours précédant Pâques, du vendredi matin au samedi midi, après avoir assisté à la messe du matin, nous partions avec un grand panier visiter toutes les maisons, rue par rue, hameau par hameau.

Les gens, selon leur générosité ou leur fortune, nous offraient soit des œufs, soit de l'argent. Notre visite était dans l'ensemble bien accueillie, mais, avant de donner leur obole, les gens nous demandaient de leur chanter quelque chose ; il fallait s'agenouiller dans la maison, chanter quelques lignes d'un cantique en latin et finir par ces mots :

Donnez, Madame, aux enfants de chœur

Qui chantent les louanges du Seigneur ;

Un jour viendra

Dieu vous le rendra.

Alleluia ! Alleluia !

La collecte ayant été bonne, quelquefois très bonne, il fallait partager avec le prêtre, le Père Séjourné, les œufs et l'argent. Nous étions tous très fiers en rentrant chacun chez soi, de montrer notre récolte.

R. L.



A la découverte de St Père



Réponse du PSP 14 : Le porte drapeau de la salle polyvalente.

Où se situe cette nouvelle plaque de rue ?



Réponse dans le prochain numéro

Les lauréats de la commission environnement et fleurissement

Vous êtes nombreux et nombreuses à fleurir vos maisons, jardins et balcons. Cette année encore vous nous l'avez démontré. Il est certes agréable de le faire pour soi même, mais c'est aussi un cadeau offert à chaque passant. La commission fleurissement a remis cette année 90 lots répartis en 19 1ers prix, 33 2èmes prix, 38 3èmes prix, 3 hors concours et 2 encouragements.

Les plantes vivaces en barquette (rhododendron, camélia, azalée, arum, hortensia, impatiens de guinée, mahonia, leucothoé, citrus) furent distribuées, le samedi 23 mars à la salle polyvalente, en présence de notre Miss Saint Père. Le mimosa est remis à la meilleur note toute catégories : Mme Huré. Une cinquantaine d'entre vous

était présente. Merci à vous tous de l'intérêt porté à cette manifestation.

Un petit conseil, même si nous avons célébré le printemps gardez vos plantes à l'abri, les gelées sont toujours d'actualité !

Nous souhaitons à tous, une belle année de jardinage et de fleurissement.



☞ Ci-dessous la liste complète des récompensés.

HOSTELLERIE DU CHÂTEAU, André RECORBE, Pierre CHELOUDKO, Pierre CHELOUDKO, Michel BOU-CHARD, Claude BIDAULT, Robert PARMENTIER, Jean-Claude BOISTARD, Roger ROUX, André PERUCHE, M. LEVANT, Jean-Claude POTEAU, Antonio FIGUEIREDO, Léone LEROUX, Pascal MEALET, Jacky MIDOU, AUX TROIS FUTS, Claude VILLEDANNE, Odette BILLAULT, Jean-Claude GARNIER, Nelly VILLEDANNE, Paulette MOUTON, Michèle LE BIHAN, Annick LECOMTE, Michel FONTENY, Yvette VALAT, Jean-Marie FROISSARD, Daniel MUNIER, Ginette BOSQUET, Michel BERTHIER, Guy MAROIS, Nicole NIAF, Jean-Pierre DAUBRY, Michel MONNIER, Michel DAUBRY, Martine BEZELGA, Antonio DE MOURA, Philippe NICOT, Michel GRAVELET, Mario SALGADO, Raymond RICHARD, José FIGUEIREDO, Michel LE MAT, Jean-Marc BAGLAN, Manuel DIAS, Gérard LUTTON, Michel MILLE, Jean-Claude CREPEAUX, Marika CIFNOVA, Eric TOUCHET, Armand BERNOT, Mathilde SOULAM, Simone TOUZEAU, Solange BILLAY, Patrick ROUSSEAU, M. BOLLE / SERVAIS, Jean-Claude TAMPLIER, Erick BERTRAND, Jean DELLACHERIE, Jean-Marc THORET, Pierre BOSQUET, Jacques OUTTERYCK, Dominique COUTELLIER, Régis CROIZE, Pierre ROUSSEAU, Yvette AMELON, Denis BAILLY, Didier CHEDANNE, Gaston BERNEAU, Jacques GUESNON et Jeanne COUVREUR, André DELBECQ, Claudette DUPONT, Angèle STEDILE, Cécile GARREAU, Henri PERRETTE, Guy MOREAU, Hubert VILLEDANNE, Maurice MARLOT, Jean-Philippe DETANTD, Liliane HURE, Edouard GUERIN, Mohamed SOUDJAE, Christian DAUBRY.

Des nouvelles du conseil municipal



Le conseil municipal du 20/09/2012 :

AMENAGEMENT DE LA RUE DU HAUT DES FOLIES :

Le Conseil Municipal prend acte de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à la Société INCA pour la somme de 12 000 € HT. Les travaux d'assainissement ont été confiés à l'entreprise GERAY pour la somme de 39 798 € HT.

CREATION D'UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Conseil Municipal décide à bulletin secret par 9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention d'approuver les statuts de la future « Communauté de Communes du Sullias ».

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SULLIAS : DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

M. FOULON Patrick et M. BRETON Denis sont désignés comme délégués titulaires et M. BER-

RUE Didier et M. THOREL Franck comme délégués suppléants.

REFECTION DU MONUMENT AUX MORTS :

Le Conseil Municipal décide de confier aux Etablissements CHASSEIGNAUX la réfection du Monument aux Morts pour la somme de 3 330 € HT. Une subvention sera demandée auprès du Conseil Général du Loiret et auprès du Souvenir Français. Ces travaux seront budgétés sur l'exercice 2013.

REVISION DES TARIFS DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT AU 01/01/2013 :

Le Conseil Municipal décide par 8 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions de porter la redevance de la taxe d'assainissement à 0.85 € le mètre-cube. La taxe de raccordement de 980 € et la part forfaitaire de 53 € restent inchangées.

ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE AU 01/01/2013 :

Il a été décidé que les clés seront remises par la personne chargée de l'état des lieux le samedi à 9 h 00 si la salle est occupée le vendredi soir par une association. Si la salle est vacante, les clés seront remises le vendredi soir à 19h00. La restitution des clés se fera le lundi vers 8h15 – 8h30. La salle polyvalente ne sera plus louée à la journée. Les tarifs pour l'année 2013 sont fixés comme suit : 160 € pour les personnes ou entreprises de la commune, 300 € pour les personnes hors-commune.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

saintperesurloire@wanadoo.fr

www.saintperesurloire.fr



Le conseil municipal du 25/10/2012 :

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION CENTRE POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la Région Centre pour la rénovation de l'éclairage public.

DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES :

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 2 € / habitant à l'Association d'Aide à Domicile aux Personnes Agées (ADAPA) soit 2 176 €.

CONSULTATION POUR L'AMENAGEMENT DES COURS DU GROUPE SCOLAIRE :

Le Conseil Municipal prend acte de l'attribution du marché à la SARL Stéphane GERAY- sise SAINT PERE SUR LOIRE (45600) - pour un montant total de 32 904.34 € HT pour l'aménagement des deux cours de récréation du groupe scolaire.

MODIFICATION DE LA COMMISSION ELECTORALE :

Le C.M. désigne : Mme MARTIN Annie, Mme EVEZARD Hélène, Mme NICOT Marie-Rose, membres de la Commission de la Liste Electorale.



Le conseil municipal du 06/12/2012 :

AVENANTS AU MARCHE DE RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE :

Le Conseil Municipal prend acte des avenants relatifs à la démolition du mur de clôture du groupe scolaire Rue des Ecoles et à la condamnation de la porte de la Bibliothèque Rue de Paris.

PERSONNEL COMMUNAL : REVISION DU REGIME INDEMNITAIRE AU 01/01/2013 :

Le Conseil Municipal approuve la modification du régime indemnitaire du personnel administratif de la Mairie au 1^{er} janvier 2013.

MODIFICATION DU PLAN D'EPANDAGE DE LA SOCIETE EURO 5 IMPLANTEE A SAINT BENOIT SUR LOIRE :

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'extension et à la mise à jour du périmètre d'épandage des effluents de la Société EURO 5 sise à SAINT BENOIT SUR LOIRE.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

L'Association Sully Jeunesse propose aux enfants un nouveau créneau le mercredi de 17 h 00 à 18 h 00.

Agenda

- 6 avril Représentation théâtrale de l'Amicale 20h30
- 6 avril Concours d'obéissance de l'Éducation Canine Saint-Pèroise
- 6 avril Défilé du Carnaval « Le cirque en folie » 14h30
- 7 avril Représentation théâtrale enfants « Le Blé en Herbe » à 15h
- 7 avril Concours d'obéissance de l'Éducation Canine Saint-Pèroise
- 13 avril Portes ouvertes à l'École de 10h00 à 12h00
- 28 avril Vide Grenier avec Marché Produits du Terroir
- 4 mai Fête du Club « Éducation Canine Saint Pèroise »
- 26 mai « Musico Rando » organisée par la Société Musicale de Sully
- 15 juin Journée Portes ouvertes à l'Éducation Canine Saint Pèroise

